

LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

LE PÂTURAGE URBAIN

Qu'est-ce que le pâturage urbain ?

Le pâturage urbain est une solution respectueuse de l'environnement pour gérer les pelouses, prairies et friches.

Suivant la taille des parcelles et le résultat escompté, les animaux peuvent être présents de façon ponctuelle, saisonnière ou permanente.

La Ferme d'Ecancourt, association d'éducation à l'environnement, est le partenaire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour le pâturage urbain.



Des inventaires de biodiversité sont régulièrement effectués pour observer l'évolution des prairies.

La transhumance

A la fois ludique et pédagogique, la transhumance est un moment fort de la vie des villes traversées. Il s'agit de la migration des troupeaux de la ferme d'Ecancourt, où ils passent l'hiver, jusqu' aux pâturages d'été. Une transhumance en retour est organisée à l'automne. Ces déplacements sont ainsi l'occasion d'expliquer le travail du berger et de ses chiens, dressés pour la conduite des troupeaux.



Vache de race Highland Cattle

Le pâturage urbain s'effectue souvent avec des brebis mais des vaches, des chevaux ou des chèvres peuvent également être utilisés.



La transhumance passe par Jouy-le-Moutier

Quels en sont les principaux avantages ?

La biodiversité des prairies est améliorée par cette gestion douce des espaces qui participe à l'établissement de corridors écologiques sur le territoire. L'effet bénéfique du pâturage est sensible sur les insectes, les oiseaux et les chauve souris.

Les nuisances sonores sont réduites et la présence d'animaux procure un cadre de vie paisible et agréable aux habitants. Les animaux participent aussi à l'animation urbaine.

D'importantes économies en énergie fossile sont effectuées par l'abandon des tontes mécaniques.



Crambus rayé sur une phléole des prés



Cuivré commun

La sauvegarde des orchidées sauvages

Les orchidées sont des plantes délicates qui ne supportent pas la tonte printanière. Certaines espèces des zones herbeuses sont en déclin sur le territoire de Cergy-Pontoise. Les brebis ne consommant pas les orchidées, leur survie est assurée dans les prairies pâturées.



Brebis solognotes à Courdimanche



Ophrys abeille

Vous aussi, agissez pour la biodiversité !

Au fil de vos promenades, observez la vie sauvage, prenez des photos et envoyez vos observations à un programme de sciences participatives. Vous aurez contribué à l'effort national de connaissance de la biodiversité.

Pour plus d'informations :

www.vigienature.mnhn.fr
www.gestiondifferentiee.org



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE CERGY-PONTOISE
Hôtel d'agglomération
Parvis de la préfecture – BP 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
cergypontoise.fr